



◇ QUOI ?

Organiser un événement public destiné à valoriser notre milieu de vie : mettre en lumière des artistes, créateurs, auteurs, auto-entrepreneurs talentueux mais inconnus, résidant essentiellement dans notre ville, ainsi que des associations valorisantes dont le siège social est dans notre ville ; faire participer les commerçants par un jeu de questions/réponses, tant sur l'AVF Cannes-La Bocca et les AVF en général que sur le quartier/ville de La Bocca et son histoire.

◇ POURQUOI ?

- **Élargir la mission de base** : accueillir, dans cet événement, tous les habitants, toutes générations confondues.
- Permettre aux **nouveaux habitants de découvrir leur nouvel environnement** et de nouer rapidement des relations.
- Faire preuve d'un **AVF dynamique et ouvert** autour d'un projet fédérateur qui met en exergue **nos valeurs : accueil, rencontre, échange, partage**.
- Renforcer notre **notoriété**, être reconnu comme partenaire des collectivités locales.
- **Susciter le bénévolat** chez nos nouveaux et anciens adhérents.

◇ POUR QUI ?

- Des exposants (artistes, auteurs, artisans, créateurs, associations valorisants notre lieu de vie, etc.), toutes générations confondues, travaillant seuls dans l'ombre et n'ayant pas de « vitrine » sous la forme d'un petit stand individuel.
- Les **nouveaux habitants** pour découvrir des talents insoupçonnés de la ville.
- Les adhérents motivés pour faire découvrir leur ville et son histoire en suggérant des questions sur l'historique de l'AVF et de La Bocca déposés chez les commerçants.
- Tous les habitants de l'agglomération.

◇ QUI ?

Le **maître d'œuvre est l'AVF** aidé par le service événementiel de la ville, les partenaires associatifs, l'association des commerçants.

◇ OÙ ?

Dans la ville, dans un lieu prestigieux ou attractif défini par la ville.

◇ COMBIEN ?

- Moyens humains : bénévoles AVF ± partenaires.
- Coût des supports du jeu de la communication (papier, impressions...).
- Coût de la remise des prix le jour J suivant les réponses récupérées, compensé par la participation de 30€ par stand.
- Participation éventuelle mairie, sponsors...

➔➔ Voir l'exemple pratique de l'AVF Cannes-La Bocca au dos.

Expérience organisée par l'AVF Cannes-La Bocca

PLUS DE 6 MOIS AVANT

Informez le Conseil d'Administration du projet environ 6 mois avant la date éventuelle

Prenez rendez-vous avec le Cabinet du Maire, 6 mois également auparavant pour :

- Exposer le projet ;
- Demander un lieu attractif à mettre à disposition ;
- Évoquer une date au printemps, en fonction des différents événements de la ville pour éviter toute concurrence avec un autre événement.

6 MOIS AVANT

Si accord de la Municipalité :

- Informer tous les adhérents du projet et les prévenir d'une mobilisation générale dès la rentrée de septembre.
- Établir et dater les grandes étapes du projet : Prospection d'exposants.
- Informer par mailing que tous les adhérents devront réfléchir et écrire une ou plusieurs questions concernant soit l'AVF, soit notre lieu de vie, qu'elles soient simples, compliquées, historiques, commerciales ou comiques, elles seront toutes bienvenues.

ENTRE 4 ET 6 MOIS AVANT

- À chaque étape, définir les besoins et le rôle participatif des adhérents et organiser des réunions suivant les participations.
- Recueil des questions préparées par les adhérents. Il est nécessaire d'en obtenir une centaine minimum.

3 MOIS AVANT

- Identifier les différents responsables des grandes étapes suivant leur capacité à faire évoluer le projet.
- Mises au point

ENTRE 2 ET 3 MOIS AVANT

- Prévoir la communication : flyers, affiches, médias, communication locale, invitation du Maire et des officiels.
- Définir les animations durant la journée de l'événement.

2 À 3 JOURS AVANT

- J-3 et J-2 : récupération de toutes les réponses chez les commerçants.
- J-1 : installation des stands, communication et animations.

1 MOIS AVANT

- Participation des commerçants qui auront accepté d'être partenaires de l'événement en déposant des questions (une seule question par bulletin) durant tout le mois précédent.
- Distribution des flyers, mise en place des affiches, concertation avec l'équipe Communication

LE JOUR J

Lancement de la journée : soit entrée gratuite, soit tirelire au profit d'une association y compris le bénéfice de l'AVF si toutefois, bénéficie il y a entre la récupération des prix des stands et des dépenses en communication (doit être défini par le Conseil d'Administration et la municipalité).

→ → Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Nicole Trédez
Présidente AVF Cannes-La Bocca : nicole.tredez@orange.fr